



UNIVERSITÉ  
PARIS  
DESCARTES

MEMBRE DE

U<sup>S</sup>-PC

Université Sorbonne  
Paris Cité

# **MENTION PSYCHOLOGIE**

# **MASTER 1**

# **NEUROPSYCHOLOGIE**

**Pauline Narme**

*Responsable de la spécialité de master*

Isabelle Jambaqué-Aubourg  
Responsable de l'UE STAGE

Alma Guilbert  
Responsable de l'UE RECHERCHE

**ANNEE UNIVERSITAIRE**  
**2018-2019**

**Mercredi 19 septembre à 15h15 : REUNION DE RENTREE DU DIPLÔME**  
**(salle 3014)**

**INSTITUT DE PSYCHOLOGIE - CENTRE HENRI PIERON**  
**71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex**  
**Site : [www.psychology.univ-paris5.fr](http://www.psychology.univ-paris5.fr)**

# **Rentrée premier semestre – 19/09/2018**

**(Début des cours le mercredi 19/09)**

**Semaine de suspension de cours**

**Du 29/10 au 04/11**

# **Rentrée deuxième semestre – 23/01/2019**

**Semaine de suspension de cours :**

**Du 04/03 au 10/03**

## **VACANCES UNIVERSITAIRES**

**Fin d'année : du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019 au matin**

**Printemps : du samedi 20 avril 2019 au lundi 6 mai 2019 au matin**

### **SECRETARIAT PEDAGOGIQUE**

**Soraya Moussaoui**

**Bureau 2052 (2ème étage)**

**Tél : 01.76.53.31.11**

### **BUREAU DES STAGES**

**Alev Bitigen**

**Bureau 2048 (2ème étage)**

[bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr](mailto:bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr)

### **BIBLIOTHEQUE**

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19H30 - Samedi : 10H -17H (attention l'institut n'est pas ouvert tous les samedi, cf. calendrier d'ouverture en ligne)

**IMPORTANT** : Si vous venez d'une autre université que Paris Descartes, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec [bibliothequepieron@parisdescartes.fr](mailto:bibliothequepieron@parisdescartes.fr)

### **TESTOTHEQUE**

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

### **ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

L'Université Paris Descartes met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1<sup>ère</sup> inscription à Paris Descartes, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** et la consulter régulièrement car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

## **Règles pour les absences (en cours magistral ET en TD).**

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses survenues durant l'année universitaire. Le jury veillera à traiter tous les cas similaires avec équité. **Il appartient aux étudiants de faire connaître et au besoin justifier l'évolution de leur situation.**

**Pour l'intégralité des enseignements, une assiduité est attendue.** La présence et la participation active font partie des critères de validation des UEs EVNP, STAGE ainsi que dans le cadre du TER. Les absences doivent être justifiées (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury). Les justificatifs doivent être transmis au secrétariat pédagogique de la spécialité à l'attention du responsable de spécialité dans un délai d'une semaine.

En ce qui concerne le cas particulier des contrôles continus :

### 1. Absence sans justificatif :

• Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

### 2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique de la spécialité à l'attention du responsable de spécialité dans un délai d'une semaine après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

## **Pour un bon fonctionnement intérieur**

Un effort de ponctualité est demandé, par courtoisie pour l'enseignant ainsi que pour les autres étudiants assistant au cours. De même, l'usage du téléphone portable doit être limité sur les temps réservés aux enseignements.

Pour rappel, la prise de note est une étape essentielle qui contribue significativement à l'acquisition des connaissances, et réduit par conséquent le temps ultérieur nécessaire à l'apprentissage. Une prise de note individuelle est donc vivement recommandée.

Pour rappel également, le plagiat constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle. Les étudiants seront sensibilisés en début d'année aux risques encourus en cas d'infraction et devront signer un engagement anti-plagiat.

## Présentation générale

La « spécialité Neuropsychologie » a pour vocation de former des **psychologues** spécialisés en neuropsychologie de l'adulte et de l'enfant. Cette formation vise à faire acquérir une compétence professionnelle de haut niveau et allie la recherche et l'intervention dans le domaine de la neuropsychologie.

### **Orientations scientifiques et professionnelles de la formation**

La neuropsychologie est la discipline qui étudie les troubles des comportements cognitifs et émotionnels en rapport avec les structures cérébrales. Cette discipline est née au chevet des patients et poursuit une perspective clinique de type évaluation diagnostique (identification et description des déficits et des handicaps) et thérapeutique (évaluation des traitements, soutien et accompagnement, rééducation et insertion familiale et sociale). La neuropsychologie contribue également à l'élaboration des connaissances sur les bases cérébrales des comportements et l'architecture cognitive. Les enseignements concernent les troubles acquis (pathologies vasculaires, traumatiques, infectieuses, métaboliques, toxiques, dégénératives) et les troubles de la maturation cognitive en lien avec les pathologies cérébrales neurodéveloppementales (épilepsie, malformations cérébrales, syndromes neurogénétiques, paralysie cérébrale, etc.) Le programme traite ainsi différentes sous disciplines de la neuropsychologie et permet aux diplômés d'exercer dans de nombreux secteurs hospitaliers ou dans des institutions non médicalisées. Le cursus propose une formation étroitement articulée à la recherche avec la perspective d'une poursuite possible en doctorat.

### **Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation**

#### **Connaissances principales :**

- Le domaine de la neuropsychologie (syndromes régionaux et lésions cérébrales, repérage et interprétation des troubles, modèles théoriques) et des neurosciences (cerveau et comportement, plasticité cérébrale) ;
- Les syndromes cliniques en neuropsychologie de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- Les méthodes d'évaluation neuropsychologique et la prise en charge des patients ;
- Les grandes fonctions cognitives; le développement neurocognitif et ses troubles ;
- Neuropsychologie de la vie quotidienne, évaluation du handicap et qualité de vie ;
- Psychologie clinique et psychopathologique ; les rapports entre cognition et émotion;
- Les outils méthodologiques de la formation à la recherche

#### **Compétences spécifiques:**

- Assurer des entretiens adaptés aux personnes et situations rencontrées ; capacité d'écoute et d'empathie
- Réaliser un diagnostic neuropsychologique et à faire le lien entre les comportements déficitaires et préservés, l'activité fonctionnelle cérébrale et les pathologies cérébrales
- Conduire une évaluation comprenant le choix et l'utilisation des tests, l'interprétation des résultats, la formulation d'hypothèses diagnostiques claires
- Présenter et expliquer les troubles aux patients et à sa famille, rédiger et communiquer des rapports écrits liés à l'évaluation du patient
- Faire le lien entre les dysfonctionnements émotionnels et la cognition
- Elaborer des propositions d'interventions, de remédiations cognitives
- Situer son travail dans un contexte réglementaire, institutionnel, éthique et déontologique
- Participer à des activités de recherche

## Organisation pédagogique générale

Le diplôme s'organise sur deux années conçues pour proposer un ensemble cohérent et progressif sous la forme d'une formation théorique et pratique. Chaque semestre comporte 12 semaines de cours. En M1, les enseignements se déroulent sur 3 jours (mercredi, jeudi et vendredi) de façon à faciliter la réalisation des travaux personnels et le stage (sur la base de 200h). Cette première année permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine de la neuropsychologie et les pré-requis méthodologiques nécessaires aux pratiques professionnelles et activités de recherche. L'offre de formation comporte des UEs obligatoires ou à choix dans les disciplines connexes : psychopathologie, psychologie cognitive et neurosciences. Certaines UEs sont mutualisées avec d'autres spécialités sur la base d'articulations méthodologiques (statistiques; méthodes de la recherche) et interdisciplinaires.

**M1: 384.5h d'enseignements (S1 = 196h, S2 = 188.5h) hors stage**

**Pour obtenir le M 1 Neuropsychologie, vous devez valider :**

### **1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

#### **3 UE obligatoires de 5 ECTS:**

- Bases cérébrales et neurosciences (BCSR)
- Contextes d'intervention et neuropsychologie clinique (CINC)
- Attention et fonctions exécutives en neuropsychologie (AFEN)

#### **1 UE obligatoire de psychopathologie à choix de 5 ECTS**

- Psychopathologie adulte (PSA1)
- Psychopathologie de l'enfant (PSE1)

#### **1 UE obligatoire à choix de 2 ECTS**

- Psychopathologie du développement (PDCA)
- Psychologie cognitive et neurosciences du langage (PCNL)

#### **UE Stage de 2 ECTS (STN1)**

- TD Encadrement projet de stage (EPSN)
- Journée d'éthique (cours +ateliers) (ETH1)

#### **UE Recherche de 6 ECTS (RCN1)**

- Encadrement individuel TER, rapport intermédiaire (RNR1)
- TD Méthodologie de la recherche (MRCN)

### **2<sup>EME</sup> SEMESTRE**

#### **3 UE obligatoires de 4 ECTS**

- Neuropsychologie du développement (NPDV)
- Evaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adulte (EVNP)
- Analyse des données (AD1B)

#### **1 UE obligatoire à choix de 3 ECTS**

- Psychologie cognitive et neurosciences de la mémoire (PCNM)
- Psychologie cognitive et neurosciences perception-action (PCPA)
- Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée (PACO)

#### **1 UE obligatoire à choix de 2 ECTS**

- Pratiques professionnelles et aspects institutionnels (PNAI)
- Logiciels d'expérimentation (LEXP)

#### **UE Stage de 5 ECTS (STN2)**

- Stage et rapport de stage (SNR1) (4 ECTS)
- TD Supervision de stage (SSTN) (1 ECTS)

#### **UE Recherche de 8 ECTS (RCN2)**

- Anglais et communication scientifique (ANCS) (2 ECTS)
- Mémoire de recherche avec soutenance (MNR1) (6 ECTS)

## Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances

Semestre 1	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE 1 –BCSR	Bases cérébrales et Neurosciences	5	36		100%	-
UE 2 – CINC	Contextes d'intervention et neuropsychologie clinique	5	36		100%	
UE 3 AFEN	Attention et fonctions exécutives en neuropsychologie	5	36		100%	
UE4 Au choix : PSA1	(1) Psychopathologie adulte (PSA1)	5	24	18		100%
	(2) Psychopathologie enfant (PSE1)	5	24	18		100%
UE 5 Au choix : (1) PDCA ou PCNL (2)	(1) Psychopathologie du développement	2	18			100%
	(2) Psychologie Cognitive et Neurosciences du Langage	2	18		50%	50%
UE 6 – STN1 UE STAGE	TD Encadrement du projet de stage (EPSN) Journée Ethique avec validation	2	3	10 3	Rapport V	
UE 7 – RECHERCHE	Méthodologie de la recherche avec validation (MRCN)	V		10	V	
	Encadrement individuel TER, rapport intermédiaire (RN1R)	6		2	Rapport	
<i>Totaux (ects / heures)</i>		30	153	43		
<i>Volume horaire Total S1 (Hors stage)</i>			196			

Semestre 2	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE1-NPDV	Neuropsychologie du développement	4	30	6	100%	
UE2-EVNP	Evaluation neuropsychologique chez l'enfant et chez l'adulte	4	18	18	100%	
UE 3 Au choix : PNAI (1) ou LEXP (2)	(1) Pratiques professionnelles et aspects institutionnels	2	9	9	100%	
	(2) Logiciels d'expérimentation	2		(18)	100%	
UE 4 – Au choix : PCNM (1) ou PCPA (2) ou PACO (3)	(1) Psychologie cognitive et neurosciences de la mémoire	3	24		100%	
	(2) Psychologie cognitive et neurosciences Perception-action	3	24		50%	50%
	(3) Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée	3	24		-	100%
UE5-AD1B	Analyse des données	4	18	18	50%	50%
UE 6 – STN2 UE 7 - RECHERCHE	Supervision de stage	1		18	100%	
	Rapport de stage	4		0,5	Rapport	
	Anglais et Communication Scientifique (ANCS)	2	6	12	V	
	Mémoire de recherche et soutenance (MNR1)	6		2	Mémoire	
<i>Totaux (ects / heures)</i>		30	105	83.5		
<i>Volume horaire Total S2 (Hors stage)</i>			188.5			
<i>Volume horaire Total M1 (hors stage)</i>			384.5			

## PREMIER SEMESTRE

### **BCSR – Bases cérébrales et neurosciences** **36h CM (5 ECTS)**

**Resp : E. Siéroff**

Enseignements de neuroanatomie. Aspect biologique des comportements. Soubassements neuronaux des grandes fonctions cognitives. Spécialisation hémisphérique et spécialisation lobaire. Une partie du cours présente les résultats les plus significatifs des études de neurosciences cognitives. Connaissances de base sur les méthodes en neurosciences.

*Compétences visées* : Comprendre l'organisation cognitive et ses troubles en référence aux bases cérébrales. Faire le lien entre le comportement et l'activité fonctionnelle cérébrale grâce à l'étude des comportements normaux et déficitaires.

*Modalités de contrôle des connaissances*: contrôle continu intégral.

**Mercredi 13h30 - 15h et Vendredi 9h - 10h30** Salle 1020  
(les deux cours sont à suivre)

### **CINC – Contextes d'intervention et neuropsychologie clinique** **36h CM (5 ECTS)**

**Resp : P. Narme**

L'enseignement vise à présenter les grandes pathologies neurologiques et la sémiologie neuropsychologique associée (accidents vasculaires cérébraux, traumatismes crâniens, maladie d'Alzheimer...) et la spécificité de la prise en charge de ces pathologies.

*Compétences visées* : Pratiques et diagnostic neuropsychologiques, grandes pathologies, filières de prise en charge des patients : sémiologie, diagnostic, étiologie, évolution et traitements.

*Modalités de contrôle des connaissances*: contrôle continu intégral

**Jeudi 9h-12h** Salle 3014

### **AFEN – Attention et fonctions exécutives en neuropsychologie** **36h CM (5 ECTS)**

**Resp : E. Siéroff**

Description de l'attention et des fonctions exécutives en intégrant les approches théorique, expérimentale, développementale (tout au long de la vie), neuroscientifique et neuropsychologique. Question des relations entre contrôle (fonctions exécutives et attention) et langage.

*Compétences visées* : Acquisition des connaissances sur le rôle et l'organisation des fonctions exécutives et de l'attention, ainsi que sur les troubles du contrôle et de la régulation du comportement.

*Modalités de contrôle des connaissances*: contrôle continu intégral

**Jeudi 13h30 - 16h30** Salle 3014

---

## 1 UE DE PSYCHOPATHOLOGIE OBLIGATOIRE A CHOIX PARMIS 2

---

### **PSA1 – Psychopathologie adulte 1 24h CM 18hTD (5 ECTS)**

**Resp : I. Varescon**

Présentation des différentes approches théoriques de la psychopathologie et des connaissances actuelles sur la personnalité normale et pathologique.

*Compétences visées* : Acquérir un ensemble de connaissances théoriques nécessaire à la pratique du psychologue.

*Modalités de contrôle des connaissances* : examen final

**Cours  
TD**

**Vendredi 10h45-12h45  
Mercredi 10h45-12h15**

Amphi Fraisse  
Salle 2036

### **PSE1 – Psychopathologie de l'enfant 24h CM 18hTD (5 ECTS)**

**Resp : S. Tereno et C. Derguy**

Présentation dans une démarche intégrative des troubles spécifiques du développement, des troubles du spectre autistique, de troubles anxieux de l'enfance.

*Connaissances visées* : Acquisition de la sémiologie et des différents modèles théoriques et modalités d'accompagnement.

*Modalités de contrôle des connaissances* : examen final

**Cours  
TD**

**Vendredi 15h 15 -17h15  
Vendredi 13h30 – 15h**

Amphi Anzieu  
Salle 1022

---

## 1 UE A CHOIX PARMIS 2

---

### **PDCA – Psychopathologie du développement 18h CM (2 ECTS)**

**Resp : C. Derguy**

Les troubles du spectre autistique et les handicaps de développement: modèles théoriques, évaluations et accompagnements de l'enfant et de son entourage (famille, enseignants...).

*Compétences visées* : Connaître les différents modèles de ces troubles, les méthodes d'évaluations et les types d'intervention et d'accompagnement

*Modalités de contrôle des connaissances* : examen final

**Mercredi 17h30 - 19h** Amphi Halbwachs

### **PCNL – Psychologie cognitive et neurosciences du langage 18h CM (2 ECTS)**

**Resp : D. Vergilino-Perez**

Les principaux modèles théoriques et les données expérimentales présentés concerneront la perception et la production de la parole ainsi que la compréhension du langage en temps réel. L'encodage et le décodage de la parole seront étudiés à travers leurs différents niveaux: sémantique, syntaxique, phonologique tant au niveau des données expérimentales qu'au niveau des bases psychophysologiques. L'étude du processus de compréhension s'appuiera sur l'interprétation préférentielle de phrases ambiguës, telle qu'elle peut être mise évidence à partir de paradigmes de chronométrie mentale.



*Compétences visées* : Connaissances théoriques en psycholinguistique, modèles de perception-production de la parole et de compréhension de phrases en temps réel.

*Modalités de contrôle des connaissances*: 50% CC, examen final

**Vendredi 13h30 - 15h** Salle 3014

---

## **UE STAGE – STN1 (2 ECTS)**

---

**Resp : I. Jambaqué-Aubourg**

*Compétences visées* : élaboration du projet de stage et de ses objectifs. Présentation de l'organisme d'accueil et des missions.

*Modalités de contrôle des connaissances*: assiduité obligatoire, rapport

### **EPSN – ENCADREMENT PROJET DE STAGE (2 ECTS)**

TD Projet et mise en place du projet de stage (12h) –

*Modalités de contrôle des connaissances*: Assiduité obligatoire et rapport intermédiaire

**Mercredi 15h15- 17h15** Salle 3014 **(5 séances)**

*TD les* : 10/10, 24/10, 14/11, 28/11, 12/12

***ATTENTION ! Mercredi 19 septembre à 15h15 : REUNION DE RENTREE***

### **ETH1 – JOURNEE D'ETHIQUE (validation, assiduité obligatoire)**

**M.Gargiulo & I. Gernet**

« *La psychologie doit se confronter à des possibilités de nuisance corrélative de son pouvoir et de ses missions. Les questions que pose sa pratique quotidienne ont des enjeux moraux forts et incontournables* » Odile Bourguignon

Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants au questionnement éthique. En abordant les questions éthiques soulevées par la pratique des métiers de la psychologie l'objectif est de réfléchir à la complexité de l'exercice de la profession devant les problèmes cruciaux qui se posent à lui. Les enjeux éthiques sont au cœur des activités professionnelles puisqu'ils touchent l'intimité de la personne, son corps, sa sexualité, ses rapports aux autres, au travail, à la réalité. Ces journées sont destinées à approfondir les questions relatives aux conditions d'exercice professionnel et à leurs effets sur les usagers et patients, et engagent de ce fait la responsabilité des futurs professionnels.

Une partie de cet enseignement (3h) s'adresse à l'ensemble des étudiants du M1 quelle que soit leur spécialité. Les questionnements éthiques rencontrés par le psychologue (e.g. respect de la personne, de la vie privée, de la liberté, la problématique de la demande et celle du consentement libre et éclairé) se retrouvent dans tous les champs d'exercice.

Une autre partie de l'enseignement (3h) est organisée par ateliers.

**L'enseignement général** s'adressant à tous les étudiants du Master 1

**Samedi 15 décembre 2018**

#### **Cours Amphi Fraisse**

**9h30-11h** : Conférence

**11h15-12h45** : Conférence du Pr Arnaud CACHIA

*Titre : Problèmes éthiques posés par les nouvelles techniques de neuroimagerie passives (IRM, EEG) et actives (TMS, tDCS)*

**Ateliers** : Un atelier de 3h (13h30-16h30) au choix parmi :

**1. Place du psychologue en service de procréation médicale assistée, Delphine Collin, *salle 1011***

Les services de médecine procréative imposent bien souvent, parmi les différents rendez-vous médicaux (gynéco, généticiens, endocrino), un rendez-vous avec la psychologue du service en dernier lieu, rdv qui viendra acter l'acceptation de la prise en charge à suivre. Comment en tant que psychologue, préserver sa posture sans tomber dans la toute-puissance décisionnelle, place à laquelle nous sommes assignés par les couples? Comment aux regard des différentes situations d'infertilité/d'inconception préserver le cadre bienveillant et contenant? Comment accompagner cette situation de souffrance psychique où espoir de réussite et risque d'échec se cotoient inéluctablement?

**2. Ethique du psychologue clinicien en libéral, Jessica Shulz et Olga Perelman (PhD) Psychologue clinicien, *salle 1012***

En libéral la demande envers le psychologue n'émane pas d'une institution mais du patient lui-même ou de ses parents lorsqu'il s'agit d'un enfant.

A partir de cette différence nous réfléchirons aux enjeux éthiques autour de la question de la demande du patient en libéral. Le centre de la question sera : comment exercer notre profession selon nos principes éthiques lorsque nous sommes confrontés à des demandes qui ne correspondent pas à nos outils et objectifs de travail?

**3. Au commencement de la clinique en institution psychiatrique : l'éthique. Bettina Beaujard, Psychologue clinicienne, *salle 1013***

Le positionnement du psychologue en institution psychiatrique se situe au carrefour de plusieurs axes : la compréhension clinique du fonctionnement psychique du sujet, l'investigation diagnostique par le biais de ses propres outils ainsi que la construction de projets thérapeutiques. Aussi, l'atelier propose de discuter des principes éthiques qui soutiennent l'articulation de ce complexe en intra-hospitalier et en CMP: le respect de la dignité, de l'intégrité et de l'autonomie du patient.

**4. La pratique clinique auprès de migrants ayant connu des situations traumatiques, Florence Halder, psychologue clinicienne et docteur en anthropologie. *salle 1014***

Les migrants qui ont connu un parcours traumatique ont été confrontés à des situations où l'autre s'est avéré être un agresseur, et/ou non fiable (les passeurs usant souvent de leur position de fragilité). Les migrants sont donc souvent méfiants envers les autres. De plus, ils peinent souvent à comprendre la mission du psychologue, cette profession n'étant que peu exercée en Afrique et en Asie. La demande de consultation émane souvent des autres intervenants auprès de ce public. Nous traiterons dans cet atelier des questions éthiques soulevées par cette situation : qu'en est-il de la demande ? De l'entretien clinique avec une personne étrangère non familière avec le rôle du psychologue ? De l'entretien avec une personne souffrant de traumatismes provoqués par d'autres personnes ?

**5. Le savoir du psychologue et la question éthique. Nayla Debs, psychologue clinicienne, *salle 1015***

Comme la question du savoir du psychologue (ou du psychothérapeute) surgit-elle dans l'entretien clinique ? Comment le patient investit-il le savoir du psychologue et que fait ce dernier de cette "investiture" ? Comment un savoir scientifique et un savoir sur l'inconscient s'articulent-ils dans le processus thérapeutique ? Ce sont les questions que nous traitons dans cet atelier en mettant principalement l'accent sur la portée éthique du savoir du psychologue

et la manière dont il a d'ouvrir le processus thérapeutique à des contingences induisant chez le patient une transformation psychique.

**6. Ethique et pratique du psychologue en institution. Sabrina Sayah,** psychologue clinicienne, **salle 1019**

La pratique du psychologue en institution s'exerce dans le cadre d'une collaboration avec des professionnels dont les compétences relèvent de différents champs disciplinaires. La nécessaire contribution du psychologue au travail en équipe le confronte ainsi directement à un questionnement éthique relatif à la transmission des informations.

**7. L'éthique en pédopsychiatrie : questionnements pluriels, Adrien Blanc,** Psychologue clinicien, **salle 1020**

En pédopsychiatrie, éthique, déontologie et secret professionnel se mêlent et se rencontrent constamment. A travers des exemples cliniques rencontrés dans une pratique en Centre-Médico-Psychologique et en Hôpital de jour, nous proposerons une réflexion et un débat autour des prises en charge, de la place des parents, du diagnostic, du secret professionnel, des questionnements autour d'une recherche-action et nous ouvrirons un questionnement autour de la porosité des espaces induit par ce que l'on appelle le secret professionnel « élargi ».

**8. Pratiques en neuropsychologie et éthique. Dalila Samri,** Neuropsychologue, **salle 1029**

L'évaluation des capacités cognitives (demande, passation des épreuves, bilan) est une pratique en psychologie qui implique des enjeux complexes. A partir de plusieurs situations, nous nous interrogerons sur le positionnement éthique du psychologue dans le cadre du diagnostic et de la recherche en neuropsychologie.

**9. Questions d'Éthique soulevées par la recherche en psychologie avec les sujets humains. Marion Canneaux, salle 1039**

Le but de l'atelier est d'exposer des principes éthiques, et les applications qui en découlent, à partir d'exemples de recherche réalisées en Master 1. Nous discuterons également les aspects éthiques liés aux activités de recherche qui peuvent faire partie du métier de psychologue en milieu professionnel.

**10. Questions d'éthique en psychologie économique et en psychologie du marketing. (En anglais et en français), Joël Golder, salle 1041**

Nous discuterons des aspects éthiques liés aux études marketing faisant appel à des investigations auprès des consommateurs tant au plan de certaines techniques mises en œuvre (observation ethnologique, Eye-tracking, IRM, etc) que des thématiques analysées (maladies graves, accidents...). La démarche consistera à élaborer une grille de critères d'évaluation « éthiques », de l'appliquer aux techniques et thématiques examinées puis de rechercher les voies d'un renforcement de l'éthique dans les investigations auprès des consommateurs.

**En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.**

---

## **UE RECHERCHE – RCN1 (6 ECTS)**

---

**Resp : A. Guilbert**

*Compétences visées* : élaboration d'une problématique et d'une méthodologie adaptée

*Modalités de contrôle des connaissances*: validation, rapport intermédiaire mémoire

### **MRCN – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

TD Méthodologie de la recherche (12h)

*Modalités de contrôle des connaissances*: assiduité obligatoire et présentation de son projet de recherche

**Mercredi 15h15- 17h15 (6 séances) Salle 3014**

*TD les* : 03/10 et 17/10 (E. Siéroff)

07/11, 21/11, 05/12 (A. Guilbert)

**ATTENTION ! Mercredi 19 septembre à 15h15 : REUNION DE RENTREE**

### **RN1R – ENCADREMENT INDIVIDUEL TER, RAPPORT INTERMEDIAIRE (6 ECTS)**

Le TER (Travail d'Etude et de Recherche) est suivi parmi ceux proposés par la spécialité (cf. brochure des TER 2018-209). **Avant le début des enseignements**, l'étudiant prend contact avec le/la directeur/trice du TER qui l'intéresse en indiquant ses motivations pour la thématique. Après accord de l'enseignant, la supervision du travail de recherche s'effectue lors de rdv individuels (ou en petit groupe de 2 -3 maximum en cas de TER coordonné), dont les dates et heures sont fixées avec le directeur du mémoire, au gré de l'avancement du travail. Un rapport intermédiaire est demandé à l'étudiant en fin de semestre 1.

*Modalités de contrôle des connaissances*: rapport intermédiaire

## DEUXIEME SEMESTRE

### **NPDV – Neuropsychologie du développement** **30h CM 6h TD (4 ECTS)**

**Resp : I. Jambaqué-Aubourg & P. Narme**

Introduction au développement neurocognitif et ses troubles de l'enfant à la personne âgée. Bases nécessaires à la neuropsychologie de l'enfant : sémiologie des grands syndromes neuropsychologiques chez l'enfant.

Bases nécessaires à la neuropsychologie du vieillissement : sémiologie des principales pathologies neurodégénératives.

*Compétences visées* : Connaître les spécificités liées à la dynamique du développement pour l'identification et l'analyse des troubles en neuropsychologie de l'enfant et du vieillissement.

*Modalités de contrôle des connaissances*: 100% contrôle continu

**Vendredi 9h -12h** Salle 3014

### **EVNP – Evaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adulte** **18h CM 18hTD (4 ECTS) - assiduité obligatoire**

**Resp : P. Narme & I. Jambaqué**

Cet enseignement méthodologique a pour objectif de former les étudiants à la conduite du bilan neuropsychologique et de les familiariser aux principaux outils d'évaluation utilisables auprès d'adultes et d'enfants en fonction des objectifs liés aux activités de dépistage, de diagnostic et d'orientation.

*Compétences visées* : évaluation neuropsychologique, choix des outils d'évaluation, consignes d'application et principes de cotation

*Modalités de contrôle des connaissances* : 100 % contrôle continu

**Jeudi 8h30 - 10h** Salle 3014 et **Jeudi 13h - 15h**, Salle 3014

### **AD1B – Analyse des données**                      **18h CM 18h TD (4 ECTS)**

**Resp : T. Alexopoulos**

Cette UE sera organisée en trois blocs théoriques.

(1) *Structure des données, choix de tests et ANOVA* : Structure et analyse de différents types de données ; Choix des tests adaptés selon les données (tests paramétriques versus non paramétriques) ; Inférence statistique et ANOVA en fonction de différents plans.

(2) *Régressions simple et multiple* : Interprétation des paramètres ; Modèles à facteurs catégoriels ; Modèles à facteurs continus ; Modèles incluant une interaction ; ANCOVA ; Analyse de contrastes.

(3) *Analyses de données multidimensionnelles* : Analyse de données multivariées numériques (ACP ; AFE) ; Analyse de données multivariées catégorisées (AFC ; ACM) ; Classification Ascendante Hierarchique.

*Compétences visées* : Connaissances théoriques et appliquées des tests inférentiels pour l'analyse des données et application en fonction de données. Utilisation de logiciels statistiques (STATISTICA, et mise en correspondance avec les modules SPSS).

*Modalités de contrôle des connaissances*: 50 % contrôle continu et examen final

**Cours Mercredi 13h – 14h30** Amphi Fraisse  
**TD Mercredi 14h45 - 16h15 ou 16h30 – 18h00** (Salle 3033)

---

## UE OBLIGATOIRE A CHOIX PARMIS 3

---

### **PCNM – Psychologie cognitive et neurosciences de la mémoire** **24h CM (3 ECTS)**

**Resp : P. Piolino et S. Nicolas**

Les auteurs princeps et les principales conceptions de la mémoire (modèles unique ou multiple, mémoire à long-terme et court-terme) seront présentés. Chaque système mnésique, chaque étape des processus mnésiques (encodage, rétention et consolidation, récupération) seront présentés par des experts du domaine. Des travaux expérimentaux et des études en neuroimagerie (IRMf et EEG) illustreront les propriétés et les mécanismes des différents systèmes mnésiques.

*Compétences visées* : Connaissances théoriques approfondies des modèles de la mémoire et bases neurocognitives des systèmes mnésiques

*Modalités de contrôle des connaissances*: 100 % contrôle continu

**Jeudi 10h15 - 12h15 Salle 3014**

### **PCPA – Psychologie cognitive et neurosciences perception-action** **24h CM (3 ECTS)**

**Resp : K. Doré-Mazars et D. Vergilino-Perez**

Les relations perception-action seront examinées à travers trois différents modèles de coordination sensori-motrice : le contrôle oculomoteur, le contrôle manuel (saisie, interception) et le contrôle postural.

Pour chacun des systèmes moteurs impliqués, les mécanismes fonctionnels, les bases cérébrales et les déficits seront présentés au travers d'études expérimentales récentes utilisant des méthodes comportementales et/ou neurophysiologiques.

*Compétences visées* : Connaissances théoriques des processus sous-jacents aux relations Perception-Action fondées sur des paradigmes expérimentaux comportementaux et neurophysiologiques.

*Modalités de contrôle des connaissances*: 50 % contrôle continu et examen final

**Vendredi 15h15 - 17h15 Salle 3014**

### **PACO – Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée** **24hCM 3 ECTS**

**Resp : A. Baudouin**

Introduction à la psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée : Description des dysfonctionnements cognitifs qui accompagnent les principaux troubles psychiatriques et illustrations par la présentation de cas.

*Compétences visées* : Acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans ce domaine.

*Modalités de contrôle des connaissances*: examen final

**Vendredi 13h - 15h Salle 3013**

---

## UE OBLIGATOIRE A CHOIX PARMIS 2

---

### **PNAI – Pratiques professionnelles et aspects institutionnels** **9h CM 9h TD 2 ECTS**

**Resp : I. Jambaqué-Aubourg & D. Samri**

Exercice professionnel et réglementation de la profession de la profession : droits, devoirs, obligations, protection des personnes vulnérables. Présentation de différents champs d'application et de la diversité des pratiques.

*Compétences visées* : Positionner ses pratiques en tant que psychologue et connaître la réglementation de la profession. Protection des personnes vulnérables.

*Modalités de contrôle des connaissances*: contrôle continu intégral

**Jeudi 17h15 -19h15 Salle 3014**

(24/01 ; 31/01 ; 14/02 ; 21/02 ; 28/02 ; 14/03 ; 21/03 ; 28/03 ; 04/04)

### **LEXP – Logiciels d'expérimentation 18h TD 2 ECTS**

**Resp : P. Senot**

**UE convenant davantage aux étudiants souhaitant poursuivre en doctorat. Ce choix doit être discuté en amont avec la responsable du Master.**

Pratique individuelle de logiciels classiques d'expérimentation permettant la présentation de stimuli, la construction d'une procédure expérimentale, l'acquisition et la manipulation de données pour l'étude de la cognition. L'apprentissage s'appuiera sur la construction de protocoles classiques en psychologie expérimentale.

*Compétences visées* : Autonomie vis-à-vis du choix du logiciel et de l'implémentation d'une expérience en psychologie expérimentale.

*Modalités de contrôle des connaissances* : contrôle continu intégral

**Mercredi 10h30-12h Salle 3028**

---

## **UE STAGE – STN2**

**5 ECTS**

**Resp : I. Jambaqué-Aubourg**

*Compétences visées* : Analyse de la pratique, mise en situation.

*Modalités de contrôle des connaissances*: validation, rapport de stage

### **SNR1 – Stage et rapport de stage**

**5 ECTS**

### **SSTN – Supervision de stage**

**(TD de 18h – 9 TD de 2h – validation, assiduité obligatoire)**

**Mercredi 17h– 19h (D. Samri) Salle 3014**

(23/01 ; 30/01 ; 13/02 ; 27/02; 13/03 ; 20/03 ; 03/04 ; 17/04 ; jeudi 09/05 17h15)

**ou Vendredi 13h - 15h (D. Samri) Salle 3014**

(25/01 ; 01/02 ; 15/02 ; 01/03; 15/03; 22/03; 05/04; 19/04; 10/05)

**Resp : A. Guilbert**

*Compétences visées* : Comprendre, acquérir et maîtriser les différentes étapes de la recherche scientifique

*Modalités de contrôle des connaissances*: validation, mémoire de recherche

**ANCS – Anglais et communication scientifique 6hCM 12hTD 2 ECTS**

Les différentes formes de la communication scientifique, écriture scientifique, anglais scientifique sont présentées. Les étudiants réalisent ensuite un exposé de leur projet de mémoire ou d'un article scientifique. L'intégralité de l'UE est réalisée en anglais.

*Modalités de contrôle des connaissances*: « validation: **assiduité obligatoire**, exposé et résumé de la présentation »

**S. Blanchet & K. Debbasch 3 CM (dates à préciser)**

**Jeudi 15h15 – 17h15 Salle 1035**

**puis 6 séances de TD (dates à préciser)**

**TD 1 : Jeudi 15h15-17h15 - salle 1035 A. Guilbert**

**TD 2 : Vendredi 15h15- 17h15 - salle 1042 S. Moutier**

**MNR1 – Mémoire de recherche avec soutenance****6 ECTS**

Encadrement individuel du mémoire de recherche avec soutenance

**Liste des thèmes de TER de M1 NEUROPSYCHO****(voir annexe)****UE STAGE**

**En M1, le stage est un élément obligatoire de la formation** : sur la base de 200 heures en vue de la réalisation de 500 heures de stage au minimum au cours du cursus master pour l'accès au titre de psychologue.

L'étudiant est acteur de sa démarche de recherche et de préparation de son stage, car celle-ci constitue un des éléments de la formation. L'équipe pédagogique, en appui sur le service du **Bureau des stages**, a la responsabilité de la validation des lieux de stage en lien avec les objectifs de formation et les compétences recherchées. **Le tuteur de stage doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle.**

Le formulaire de projet de stage – à adresser par mail au Pr Jambaqué - doit être validé avant la création de la convention de stage. La convention de stage précise les objectifs du stage et les missions. Le stage ne peut débuter qu'après la signature des trois parties (étudiant, organisme d'accueil, université). Les étudiants ont un enseignant « référent » qu'ils peuvent contacter s'ils rencontrent des difficultés au cours du stage. Une grille d'évaluation de stage permet un bilan à mi-parcours en liaison avec le tuteur de stage.

Au premier semestre, les étudiants suivent le TD d'encadrement de projet de stage (assiduité obligatoire) et remettent un rapport qui précise leur projet de stage avec ses objectifs et la présentation de la structure d'accueil (EPSN).



Au second semestre, les étudiants suivent le TD de supervision de stage (SSTN – validation avec assiduité obligatoire). A la fin du semestre, ils rendent un rapport de stage sur leur expérience de stage. Conjointement, les étudiants remettent une attestation motivée du tuteur de stage. L'équipe pédagogique fournit une grille d'évaluation qui permet de faire un bilan des activités et compétences sollicitées au cours du stage.

## Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

L'évaluation prend des formes variées (épreuves écrites, présentations orales, travaux personnels, rapport de stage, mémoire de recherche, examens finaux). De nombreuses UE sont en contrôle continu.

Il existe des règles d'obtention spécifiques : note seuil de 7/20 pour les UE théoriques ou méthodologiques et note seuil de 10/20 aux UE Stage et UE Recherche.

**Règles de compensation** : l'ensemble des UE théoriques se compensent entre elles mais pas avec les UE Stage et Mémoire. Les UE Stage et Recherche s'associent à une validation spécifique (validation du stage, rapport de stage, mémoire, soutenance...).

La réussite en M1 permet le passage en M2.

Les deux semestres ne se compensent pas, la non validation d'un semestre entraînant automatiquement la non validation de l'année. L'autorisation de redoublement n'est pas automatique et sera soumise à délibération du jury de fin d'année. Sauf dérogation (étudiants salariés, congé maternité ou maladie, sportifs de haut niveau), l'étudiant n'est autorisé qu'à trois inscriptions en master.

## Règles de gestion des UE en contrôle continu intégral

Certaines Unités d'Enseignement (UE) ou éléments constitutifs d'UE (ECUE) sont évalués uniquement en contrôle continu : on parle alors de contrôle continu intégral (CCI). Il permet à l'enseignant de suivre l'acquisition des connaissances au cours du semestre.

### Modalités pour le contrôle continu intégral (CCI)

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

<b>S 1 M1 NEUROPSYCHO 2017 - 2018</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
				<b>9h-12h</b>  <b>CINC</b> <b>P Narme</b>	<b>3014</b>	<b>9h-10h30</b> <b>1020</b>  <b>BCSR</b> <b>E Siéroff</b>
			<b>10h45-12h15</b> <b>2036</b>  <b>TD PSA1</b>			<b>10h45-12h45</b> <b>Fraise</b>  <b>CM PSA1</b> <b>I Varescon</b>
			<b>13h30-15h</b> <b>1020</b>  <b>BCSR</b> <b>E Siéroff</b>	<b>13h30-16h30</b> <b>3014</b>  <b>AFEN</b> <b>E Siéroff</b>		<b>13h30-15h</b> <b>3014</b>  <b>PCNL</b> <b>D Vergilino-</b> <b>Perez</b>
			<b>15h15-17h15</b> <b>3014</b> <b>EPSN / MRCN</b> <b>I Jambaqué / A Guilbert</b>			<b>13h30-15h</b> <b>1022</b>  <b>TD PSE1</b>
						<b>15h15-17h15</b> <b>Anzieu</b>  <b>CM PSE1</b> <b>S Tereno</b>
			<b>17h30-19h</b> <b>Halbwachs</b>  <b>PDCA</b> <b>C Derguy</b>			

<b>S 2 M1 NEUROPSYCHO 2017-2018</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
					8h30-10h 3014 <b>EVNP</b> P Narme & I Jambaqué	9h-12h 3014  <b>NPDV</b> I Jambaqué & P Narme
			10h30-12h 3028 <b>LEXP</b> P Senot	10h15-12h15 3014 <b>PCNM</b> P Piolino & S Nicolas		
			13h-14h30 Fraise  <b>AD1B (CM)</b> T Alexopoulos	13h-15h 3014  <b>EVNP</b> P Narme & I Jambaqué	13h-15h 3013  <b>PACO</b> A Baudouin	13h-15h 3014 (9 séances) <b>TD SSTN</b> D Samri
			14h45-16h15 3033  <b>TD AD1B</b>	15h15-17h15 1035  <b>ANCS</b> S Blanchet & K Debbasch <i>CM (3 séances)</i> <i>TD1 (6 séances)</i>	15h15-17h15 3014	15h15-17h15 1042
			16h30-18h 3033  <b>TD AD1B</b>		<b>PCPA</b> K DoréMazars et P Senot	<b>ANCS</b> S Moutier <i>(TD2 - 6 séances)</i>
			17h15-19h15 3014  <b>TD SSTN</b> D Samri <i>(9 séances)</i>	17h15-19h15 3014  <b>PNAI</b> D Samri <i>(9 séances)</i>		